



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 26 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit le 26 novembre à 15h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Philippe BONNIN, André LEFEUVRE, Joseph BOIVENT, Luc MANGELINCK, Jean-Pierre MARTIN, Jean RONSIN

Pouvoir : de M. Joël SIELLER à M. Philippe LETOURNEL

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Valérie FAUCHEUX, Sandrine ROL, Nicolas BELLOIR, Jacques BENARD, Jean-Luc BOURGEOUX, Marc HERVE et Joël SIELLER

Assistaient également : Messieurs DECONCHY, et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Philippe LETOURNEL

Nombre de Membres du Comité présents : 9

Nombre de Membres du Comité votants : 10

Date de la convocation : le 16 novembre 2018

ADMINISTRATION GENERALE

N°18/11/10 Convention CGLE

Comité Syndical du 26 novembre 2018

N°18/11/10 Convention CGLE

Rapport,

Pour la 6^{ème} année, le SMG participera aux carrefours de l'eau avec les autres syndicats départementaux du grand ouest. Pour 2019, c'est le « SDAEP22 » qui s'occupe de l'organisation et avance les frais. La convention détaille les modalités de remboursement dues par chacun. Les frais communs envisagés s'élèvent à environ 3k€ par syndicat et comprennent :

- la location d'un stand équipé de 27m²
- une base de « frais de bouche » (verres, serviettes, boissons) ; repas des présidents
- des impressions communes aux syndicats (panneaux, plaquettes, kakémono,...).
- la participation à un atelier

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1°) **APPROUVER** la convention
- 2°) **AUTORISER** le Président à la signer et à l'exécuter
- 3°) **INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 26 novembre 2018

Le Président,

Auguste FAUVEL

